

Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 09/07/2024 - 5221 - 1996 B 50023 - 403 942 709 - A.R. CHAMPAGNE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles			Pour copie certifiée conforme Le Président HUMBER Laurent	
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 903	4 903		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	258 538	198 472	60 066	89 742
Autres immobilisations corporelles	1 542 735	1 000 768	541 966	666 261
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 806 175	1 204 143	602 032	756 003
Stocks				
Matières premières et autres approv.	27 828		27 828	31 508
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 248		1 248	1 057
Créances				
Clients et comptes rattachés				8 590
Fournisseurs débiteurs				12 825
Personnel				19
Etat, Impôts sur les bénéfices	18 796		18 796	25 907
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	35 848		35 848	36 768
Autres créances	17 053		17 053	15 518
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	180 692		180 692	225 249
Charges constatées d'avance	7 768		7 768	11 422
TOTAL ACTIF CIRCULANT	289 233		289 233	368 864
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 095 409	1 204 143	891 265	1 124 867

Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	104 000	104 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 400	10 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	52	29
Résultat de l'exercice	11 373	74 448
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	125 825	188 877
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	483 673	674 772
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	483 673	674 772
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 297	151 805
<i>Personnel</i>	63 764	53 380
<i>Organismes sociaux</i>	55 540	54 883
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	868	922
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	299	228
Dettes fiscales et sociales	120 470	109 412
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	765 440	935 990
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	891 265	1 124 867

COMPTES ANNUELS

2023

REVISÉ PAR: 610644041/2023, 610644041/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AR CHAMPAGNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 891 265 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 373 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, du code de commerce (Art.123-12 à 123-23), du décret du 29-11-1983, ainsi que du Règlement ANC n°2016-07 du plan comptable remplaçant le Règlement ANC n°2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 12 mois

* Installations techniques :

Linéaire de 4 à 10 ans ou dégressif de 2 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels :

Linéaire de 3 à 10 ans ou dégressif de 1 à 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 7 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau :

Linéaire de 3 à 5 ans ou dégressif de 2 à 3 ans

Règles et méthodes comptables

* Matériel informatique :

Linéaire de 3 à 5 ans ou dégressif de 2 à 3 ans

* Mobilier : 3 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 903			4 903
Immobilisations incorporelles	4 903			4 903
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	253 243	5 295		258 538
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 279 198	71 239		1 350 437
- Matériel de transport	23 517			23 517
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	164 378	4 404		168 781
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 720 335	80 938		1 801 272
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 725 238	80 938		1 806 175

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		80 938		80 938
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		80 938		80 938
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent aux logiciels informatiques. Ils sont amortis de manière linéaire sur une durée de 12 mois.

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 903			4 903
Immobilisations incorporelles	4 903			4 903
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	163 500	34 972		198 472
- Installations générales, agencements aménagements divers	689 083	174 110		863 193
- Matériel de transport	8 453	4 703		13 157
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	103 294	21 124		124 418
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	964 332	234 909		1 199 240
ACTIF IMMOBILISE	969 235	234 909		1 204 143

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 79 465 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	71 697	71 697	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 768	7 768	
Total	79 465	79 465	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat produits à recevoir	3 500
Total	3 500

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 104 000,00 euros décomposé en 6 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 765 440 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	483 673	169 837	313 835	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 297	161 297		
Dettes fiscales et sociales	120 470	120 470		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	765 440	451 605	313 835	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	191 100			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Personnel provision congés payés	51 497
Personnel provision prime	6 450
Charges soc/ cp	14 805
Organismes sociaux charges à payer	664
Total	73 416

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	7 768		
Total	7 768		

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

L'activité de la société et la typologie des salariés présents dans l'entreprise nous permettent de conclure que le montant de cette provision est non significatif

AR CHAMPAGNE
Société par actions simplifiée au capital de 104 000 €
Siège social : Avenue du Maréchal Joffre – 51200 EPERNAY
403 942 709 RCS REIMS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de résultat du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 comme suit :

Bénéfice de l'exercice **11 373,21 €**
Augmenté du Report à nouveau antérieur **51,89 €**

Soit un bénéfice distribuable de..... **11 425,10 €**

- A titre de dividendes à l'associée unique.....10 000,00 €
Soit 1,54 € (valeur arrondie) par action
- Le solde, au compte Report à nouveau1 425,10 €
Ce qui le porte à 1 425,10 €

L'associée unique décide que les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

L'associée unique prend acte que le montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 10 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution, puisqu'elle est une personne morale.

Suite à cette affectation, l'associée unique constate que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 115 825,10 euros pour un capital social de 104 000 euros.

Puis, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte des distributions de dividendes suivantes au titre des trois exercices précédents :

Exercice clos le	Dividende global	Dividende par action	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %	Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
31.12.2022	74 425 €	11,45 €	Néant	74 425 €
31.12.2021	352 300 €	54,20 €	Néant	352 300 €
31.12.2020	288 000 €	44,31 € (valeur arrondie)	Néant	288 000 €

AFFECTATION

Cette proposition d'affectation du résultat a été adoptée par décision de l'associée unique du 28 juin 2024.

Certifié conforme

Monsieur Laurent HUMLER
Président

HUMLER Laurent